

Image not found or type unknown



Abondement employeur PEE durant démission

Par **lena13**, le **01/01/2014** à **22:30**

Bonjour,
Je suis démissionnaire, la fin du préavis étant fixée au 10/01/2014.
Je souhaite effectuer un versement volontaire le 02/01/2014 sur le PEE afin de déclencher l'abondement de l'entreprise avant ma date de départ.
Seulement, la règle d'abondement n'est pas encore active lorsque je consulte sur l'interface de gestion du PEE (amundi).
Si la règle d'abondement est activée après le 10/01 mais que j'ai bien effectué mon versement avant la fin du préavis, puis-je bénéficier de cet avantage ?
Merci pour vos réponses,
Bien cordialement,